Situation des femmes dans les Balkans

2008/2119(INI) - 06/11/2008

En adoptant le rapport de Mme Zita **GURMAI** (PSE, HU) sur les femmes dans les Balkans, la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres appelle à une plus grande implication des femmes de ces pays dans la poursuite de la stabilisation économique et politique et de la création d'institutions démocratiques dans les pays des Balkans.

Les députés constatent que les femmes sont durement frappées par les réductions de dépenses sociales et publiques dans les Balkans et qu'elles ne parviennent plus, comme c'était le cas auparavant, à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, notamment grâce à certains avantages extra-salariaux dont elles jouissaient dans le passé. Généralement surreprésentées dans certaines professions (traditionnellement féminines), les députés déplorent également le manque de représentation des femmes dans certains secteurs d'activité. Ils demandent dès lors mesures énergiques pour féminiser les secteurs d' activité où elles soient moins bien représentées.

Égalité des genres : les députés invitent les gouvernements des pays des Balkans à instaurer un cadre juridique pour l'égalité de la rémunération entre les deux sexes, aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie privée, offrir des structures de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées qui soient de bonne qualité et supprimer les obstacles qui entravent l'entreprenariat des femmes. Il importe également d'éliminer les stéréotypes dont elles sont victimes. Rappelant que le respect des critères de Copenhague pour adhérer à l'Union implique également le respect des règles de base en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les pays candidats et candidats potentiels, les députés invitent les pays des Balkans candidats ou candidats potentiels à l'adhésion à l'Union **à harmoniser leur législation** en matière de discrimination et d'égalité des genres avec l'acquis communautaire.

Offrir aux femmes des soins de santé de bonne qualité : les députés déplorent l'insuffisance des infrastructures en matière de soins de santé, notamment dans les régions rurales et appellent les gouvernements de ces pays à assurer le dépistage régulier des cancers du sein et du col de l'utérus ainsi que du VIH/sida pour les femmes des Balkans.

Ne plus considérer les femmes des Balkans comme des victimes de la guerre : les députés estiment que les femmes des Balkans qui ont été victimes de la guerre, ne devraient plus être considérées uniquement comme des victimes de guerre, mais plutôt comme des protagonistes de la stabilisation et de la résolution des conflits. Mais pour cela, elles doivent d'abord être équitablement représentées dans le processus de prise de décisions politiques et économiques. Ils invitent dès lors les pays qui ne l'ont pas encore fait à promouvoir une réelle représentation des femmes et à appliquer, le cas échéant, des **quotas au sein des partis politiques** et des assemblées nationales.

Violence domestique : les députés constatent avec inquiétude que, malgré le cadre législatif récemment mis en place dans la plupart des pays des Balkans, les violences domestiques et verbales restent bien présentes. Ils demandent dès lors des mesures destinées à créer des refuges pour les victimes de violence ainsi que des mesures pour faire en sorte que les organes répressifs et les fonctionnaires soient plus sensibles à cette situation. Pour les députés, qui considèrent que la violence domestique est certainement bien plus répandue que ne le révèlent les données existantes, il faut mettre rapidement en œuvre des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes, les discriminations, la violence domestique et pour l'égalité des sexes en général, complétées par la promotion d'une image plus positive de la femme dans les médias.

Traite des êtres humains : les députés s'inquiètent de ce que les pays des Balkans soient des pays de transit dans la traite des êtres humains. Des campagnes de sensibilisation dans ce domaine aussi, sont indispensables pour protéger les victimes éventuelles. Il s'agit également de prendre d'urgence des mesures visant à lutter contre la prostitution, en particulier celle des enfants, à renforcer les sanctions à l'encontre de ceux qui sont à l'origine de la prostitution et à pénaliser la pédopornographie sur internet.

Renforcer le rôle des ONG de défense des femmes : les députés se félicitent de l'action des ONG, notamment féminines, pour développer des processus démocratiques et assurer la stabilité dans la région. Ces ONG devraient notamment renforcer leurs liens avec des ONG semblables partout dans l'UE, avec l' aide des fonds européens.

Le sort des femmes Roms : les députés soulignent que les femmes Roms subissent de multiples formes de discrimination (fondée sur l'origine raciale, ethnique et sur le sexe) et sont plus sujettes à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce qui rend nécessaire l'élaboration d'une **approche globale** pour répondre à ces problèmes. Ils estiment que les femmes Roms, en particulier, subissent des préjudices dans de nombreux pays: absence de citoyenneté, accès limité à un enseignement de qualité, mauvaises conditions de vie, impossibilité d'accéder aux services de santé, fort taux de chômage, et faible degré de participation à la vie politique et publique. Les députés invitent dès lors les pays des Balkans candidats ou potentiellement candidats à veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de préjugés à l'égard des femmes, qui subissent des discriminations multiples, en particulier les femmes Roms. Ils les invitent également à mettre en place, à tous les niveaux (national et local), une stratégie antidiscriminatoire qui soit efficace et pragmatique.

Les députés appellent enfin l'Institut européen pour l'égalité des genres à suivre de près la situation dans les pays des Balkans, en accordant une attention particulière aux pays candidats.